

DROIT

Nantes, ville à l'avenir juridique fleurissant

Le cabinet Simon associés a choisi la Cité des Ducs pour développer son implantation nationale. Un choix décidé aux vues du fort potentiel économique de la ville et de la région.

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, regroupant près d'une quarantaine d'avocats et de juristes à Paris, Lyon et Nantes, dont l'activité est essentiellement orientée vers les Pme/Pmi/Eti, les institutionnels de l'investissement et de la banque, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs divers. La structure, organisée en neuf pôles de compétences complémentaires, accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines de la vie des affaires. Le cabinet développe une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, en prenant en considération l'ensemble des données de la vie de l'entreprise.

Aujourd'hui, le groupe poursuit son toujours son développement national

en ouvrant son 2^e bureau régional à Nantes. Après l'ouverture d'un premier bureau en région à Lyon en juin 2008, le cabinet se tourne vers la région du Grand Ouest et choisit Nantes. Il est situé au 13 rue Bertrand Geslin à Nantes avec à sa tête, Gaëlle Toussein-David, avocate. La juriste proposera l'ensemble de ses expertises nationales aux différents acteurs de la région, PME, PMI et établissements financiers. L'entité juridique regroupe désormais près d'une quarantaine d'avocats à Paris, Lyon et Nantes, laquelle intervient en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires, et particulièrement le droit des sociétés, les acquisitions et cessions d'entreprises, les financements, l'accompagnement des entreprises en difficultés, le droit de la distribution et la franchise etc...

« Dans un souci de toujours plus de proximité avec nos clients pour comprendre leurs problématiques et pour répondre à leurs besoins, il nous paraît essentiel d'être présent aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, en offrant une expérience et des compétences pointues en matière de droit des affaires », explique Jean-Charles Simon, Associé-Gérant du cabinet. Un point de vue repris de concert par son frère qui déclare, « Après Lyon, notre cabinet s'est naturellement tourné vers la ville de Nantes dont la région est reconnue pour son fort développement économique et son dynamisme entrepreneurial ; et nous prévoyons d'ouvrir de nouveaux bureaux dans les mois à venir à Montpellier, Marseille ou encore Lille et Strasbourg ».

V.G.